

Conseil du Trésor et à l'Imprimeur de la Reine. Tous les registres d'inventaire se trouvent au bureau de district du service postal, à London.

On me dit que la même méthode est suivie dans tous les autres bureaux de poste de la région, que de fait elle est d'usage courant par tout le Canada. Voilà qui répond à vos deux questions.

M. CHARLTON: Monsieur le président, puis-je demander à M. Sellar de quelle façon on dispose de ces appareils photographiques lorsqu'ils ne servent plus? Quelle méthode suit-on et qui en dispose?

M. SELLAR: Cette question m'est également venue à l'idée lorsque je m'en venais ici ce matin. Il faudra que je m'informe. Je l'ignore. J'aurais dû le demander.

M. McGREGOR: Il me semble, monsieur le président, que nous devrions savoir combien de ces appareils ont été remplacés, mettons durant les cinq dernières années, et combien ils ont rapporté.

M. SELLAR: Je ne sais pas s'il y en a qui sont remis en échange, s'ils sont revendus ou qui les revend. Je vais m'en informer pour vous, messieurs.

M. FRASER: Voulez-vous vous assurer s'ils sont vendus à une firme quelconque ou à des individus?

M. SELLAR: Oui, monsieur.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, à notre dernière réunion, nous en étions au paragraphe 4 du rapport de l'Auditeur général.

4. Nous avons eu libre accès à tous les registres, dossiers et comptes et toutes précisions supplémentaires nous ont été fournies promptement. Nos remerciements sont acquis aux agents du Trésor et des ministères pour leur concours qui a facilité notre vérification.

Monsieur Sellar, voulez-vous ajouter autre chose?

M. SELLAR: Non, monsieur. C'est là une simple formule de remerciement.

Le PRÉSIDENT: Vous n'avez jamais eu de difficulté à obtenir tous les renseignements que vous désiriez de n'importe quel ministère?

M. SELLAR: Pas la moindre difficulté.

Le PRÉSIDENT: Et vous avez obtenu l'entière collaboration des fonctionnaires du Trésor et des autres services.

M. SELLAR: Oui, monsieur.

Le PRÉSIDENT: Paragraphe 5, Résultats financiers de l'année 1957-1958.

5. Les recettes de l'année se sont élevées à \$5,048,800,000 et les dépenses à \$5,087,400,000, d'où un déficit de \$38,600,000. Voici la comparaison avec les années précédentes, établie à la plus proche centaine de milliers de dollars:

<u>Année</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Excédent</u>	<u>Déficit</u>
1954-1955	\$ 4,123,500,000	\$ 4,275,400,000		\$ 151,900,000
1955-1956	4,400,000,000	4,433,100,000		33,100,000
1956-1957	5,106,500,000	4,849,000,000	\$ 257,500,000	
1957-1958	5,048,800,000	5,087,400,000		38,600,000

Le PRÉSIDENT: Vous employez là le mot "déficit", monsieur Sellar. Vous parlez de 1957-58, naturellement. Y a-t-il quelque chose dans le paragraphe 5 que vous devriez porter à notre attention?

M. SELLAR: Non, rien de particulier. Nous savons tous que cette année-là n'a pas été aussi bonne que nous l'aurions souhaité.